

# FOIRE AUX QUESTIONS

## Où sont **fabriqués** les produits Amway ?

Amway a de nombreuses usines dans le monde. Les produits d'entretien bio sont fabriqués en Belgique, les gammes pour homme en Angleterre, les pâtes en Italie, les produits de soins personnels aux U.S.A., les boissons énergisantes aux Pays-Bas, etc. **La parfumerie est fabriquée en France.**

## Amway est-elle une entreprise de **MLM** ? (Marketing de réseau)

Le Marketing de Réseau est une stratégie de marketing. La plupart (mais pas la totalité) des personnes qui commercialisent les produits Amway utilise cette stratégie.

**Comment appelle-t-on les distributeurs AMWAY ?** Des E.I.A. Entrepreneurs Indépendants Amway. Pas de confusion : ce ne sont pas des auto-entrepreneurs.

**Quel est le statut des E.I.A. ?** Le statut est V.D.I. (Vendeur à Domicile Indépendant) reconnu par le Code de Commerce.

**Quelle différence avec le statut d'Auto-Entrepreneur ?** Le V.D.I. est pris en charge par la société : les versements aux caisses sociales, par exemple, sont faits par Amway en votre nom.

**Est-ce que je gagne de l'argent en parrainant quelqu'un ?** Non. Amway vous verse de l'argent en fonction des produits que vous avez acheté, et/ou quand vos clients ou les membres de votre équipe en ont acheté. Il n'y a pas de « prime au parrainage ».

**Dois-je acheter un stock de produits ?** Non. Il vous est seulement conseillé d'utiliser les produits Amway pour votre usage personnel. Quand vous devez aller acheter un produit au supermarché, pensez à vérifier avant si Amway ne fait pas un produit similaire.

**Y-a-t-il des échanges d'argent entre filleul et parrain ?** Aucun. Chaque E.I.A. passe ses commandes directement à Amway, et c'est Amway qui lui livre ses produits, et lui verse ses commissions.

**Quel est le minimum de commande ?** Il n'y a pas de minimum de commande.

**Combien de produits dois-je acheter pour toucher une commission ?** Votre Marge Bénéficiaire de 33% (appelée aussi Bonus de Vente) sur votre Volume d'Affaires fonctionne dès votre premier euro de commande. La Commission Personnelle de Performance et la Commission de Performance mensuelle commence à vous être versée à partir de 200 Points Valeur de commandes dans le mois pour l'ensemble de votre réseau.

Cette Marge bénéficiaire de 33% sur votre Volume d'Affaires (Prix d'achat HT) correspond à un profit de 25% sur le prix de vente TTC.

**Comment vais-je toucher mes Bonus et mes Commissions ?** Par virement sur votre compte bancaire. La Marge Bénéficiaire est hebdomadaire, la Commission Personnelle de Performance et la Commission d'Animation sont mensuelles.

**Et si je n'achète rien, que se passera-t-il ?** Vous n'aurez pas de Marge Bénéficiaire ni de Commission Personnelle de Performance, mais vous ne serez pas exclu pour autant. Si vous devez bénéficier d'une Commission d'Animation, vous la recevrez quand même.

**Comment puis-je régler mes commandes ?** Par carte bancaire ou par Paypal durant vos 3 premiers mois, puis vous aurez la possibilité de payer par prélèvement bancaires si vous le souhaitez. Paypal vous permet de régler en 4 fois avec 2.1% de frais.

**Quel est le délai de livraison ?** C'est l'entreprise DPD qui livre en 3 jours. Frais de port : 3€. HT pour une commande inférieure à 60€.HT. Pas de frais de port au delà.

**Puis-je faire livrer une commande à une autre adresse que la mienne ?**

Oui. Vous pouvez faire livrer vos clients directement chez eux, ou dans un "Point-Relais" DPD qu'ils auront choisi. **Exception** : Votre 1<sup>ère</sup> commande (qui comprend votre kit de démarrage) doit impérativement être livrée à votre domicile.

**N'importe qui peut-il acheter à Amway ?** Non, Amway ne vend qu'aux E.I.A.

**La garantie de satisfaction est-elle valable pour tous les produits ?**

Tous les produits, même entamés, sont couverts par la garantie « satisfait ou remboursé » sans limite de délai. Les articles durables ont une garantie de satisfaction limitée à 90 jours.

**Comment s'effectue le retour du produit ?** Par la poste, en joignant l'imprimé de retour téléchargeable, et la facture des frais de retour pour son remboursement.

**Qui va payer les frais de port de retour ?** Amway vous remboursera les frais de port en même temps que le produit, le 15 du mois suivant, ou fera une déduction si vous passez une commande entre-temps. (Pensez à joindre la facture des frais de port dans le colis)

**Quelle est la différence entre garantie de fabrication et garantie de satisfaction ?**

La garantie de fabrication s'ajoute. De 2 ou 5 ans pour le purificateur d'eau eSpring, 30 ans pour les batteries de cuisine iCook ou la coutellerie.

**Quand j'ai parrainé quelqu'un, comment vais-je connaître son chiffre d'affaires ?**

Par le site web d'Amway. Vous êtes tenu au courant de toute l'actualité de votre réseau, les commandes, les parrainages, en temps réel.

**Puis-je parrainer une entreprise ?** Oui. Le dirigeant fournit le Kbis de son entreprise.

**Puis-je utiliser les réseaux sociaux pour rechercher des filleuls ?**

Oui, sous certaines réserves. N'oubliez pas qu'en parrainant quelqu'un, vous devez l'aider et le former. Il est plutôt recommandé de commencer votre activité avec des personnes que vous connaissez personnellement.

Le côté humain instaure la confiance entre parrain et filleul.

Envahir FB avec des publications non désirées n'est probablement pas une bonne solution. Vous ne devez pas utiliser le nom d'Amway ou de l'une de ses marques dans votre identifiant FB ou comme nom de domaine d'un site internet.

**Puis-je parrainer à l'étranger ?** Oui, vous pouvez devenir « parrain international » dans la plupart des 102 pays d'Amway, ou ouvrir un commerce Amway différent si vous pouvez justifier d'une adresse dans le pays.

**Je n'avais jamais entendu parler d'Amway jusqu'à aujourd'hui. Pourquoi ?**

Plutôt que de payer de fortes sommes en publicité, Amway préfère payer des primes aux E.I.A., qui, par leur action, font la promotion d'Amway.

**Amway est-elle une entreprise reconnue ?** En tant que première entreprise de vente directe dans le monde, et parmi les plus anciennes (depuis 1959) Amway a été récompensée de nombreuses fois pour son action pour l'environnement et son engagement dans la société civile.

**Est-ce que le plan de vente est pyramidal ?** Non, parce que les revenus ne dépendent pas du nombre des personnes parrainées. Le parrain ne retire aucun profit du parrainage de nouveaux E.I.A. puisqu'il n'y a pas de prime au parrainage, et qu'il n'y a pas de stock de départ à acheter.

Pour visualiser la structure d'une affaire Amway, imaginez plutôt un arbre.

**Un filleul peut-il gagner plus que son parrain ?** Oui, et cela à n'importe quel niveau. (C'est une autre réponse à la question précédente)  
En 2019, 28% des E.I.A. ont gagné plus que leur parrain.

**La consommation des produits est-elle obligatoire ?** Non. Toutefois, vous aurez du mal à être crédible si vous ne les consommez pas vous-mêmes. « Connaître » ne se résume pas à lire des documents sur les produits.

Que diriez-vous en voyant votre boulanger acheter son pain au supermarché ?

Bien sûr vous n'êtes pas obligé d'acheter un produit si vous n'en avez pas l'usage, mais cela ne vous empêche pas de le vendre.

**Vendre des produits est obligatoire ?** Non. Ni l'achat ni la vente ne sont obligatoires. La première étape est d'essayer les produits vous-mêmes afin que vous puissiez parler avec intégrité de votre expérience personnelle. Vous êtes votre premier client. Votre satisfaction est l'argument le plus puissant que vous puissiez donner. Et si vous ne les connaissez pas tous, vous pourrez vous appuyer sur la garantie de satisfaction à 100% pour proposer à vos clients de les essayer en toute confiance.

**A quoi sert ma « Page Personnelle » ?** [www.amway.fr/user/votreidentifiant](http://www.amway.fr/user/votreidentifiant)

Vous pouvez communiquer l'adresse de votre PP à vos relations qui pourront ainsi s'inscrire comme CLIENTS (ou comme E.I.A.) Vos clients peuvent vous passer des commandes, (vous en serez averti) et vous pourrez ensuite les traiter.

N'oubliez pas **d'activer** votre Page Personnelle. Vous pouvez aussi la personnaliser.

**Comment traiter une commande reçue ?**

Commencez par joindre votre client pour valider sa commande avec lui, vérifier l'adresse de livraison et lui ajouter éventuellement les frais de port de 3.60€.

Ensuite, faites-vous payer : Nous vous conseillons d'utiliser PAYPAL avec « paiement à un proche » pour ne pas payer de frais. Comme le paiement est instantané, vous pourrez vous servir de ce crédit PAYPAL que vous venez de recevoir pour payer votre commande à Amway. Evitez d'envoyer une commande sans avoir été payé auparavant.

**Est-ce que je dois recruter de nouveaux E.I.A. ?**

Ce n'est pas obligatoire. La façon dont vous construisez votre entreprise ne dépend que de vous et de vos objectifs. Cependant, de nombreux E.I.A. trouvent très profitable de parrainer d'autres E.I.A. Vous pouvez être récompensé par des commissions et des primes quand les gens que vous avez parrainés achètent et/ou vendent des produits. Construire un réseau c'est construire votre sécurité.

### **Y-a-t-il des **facilités de paiement** pour les commandes ?**

Oui, des paiements échelonnés en 6 ou 12 fois sans frais pour le purificateur d'eau eSpring, la batterie de cuisine iCook et en 6 fois pour l'appareil DERMASONIC ARTISTRY. En payant par PAYPAL, (Pour n'importe quel type de produits) pour une commande entre 50€. et 2000€. , PAYPAL vous proposera de payer en 4 fois, avec 2.1% de frais.

### **Si je vends des produits à des clients, dois-je leur faire des **factures** ?** Oui.

Dans le cas d'une vente à une entreprise, vous devrez préciser « TVA non récupérable ».

### **Y-a-t-il des **limites** à la profondeur de mon réseau ?** Non, votre réseau peut se

développer sans aucune limite de nombre d'adhérents ou de chiffre d'affaires. Certains E.I.A. ont construit des réseaux qui s'étendent sur le monde entier, avec des centaines de milliers d'E.I.A.

### **Puis-je vendre des produits dans un **magasin** ou dans un **lieu public** ?**

Oui, en respectant certaines règles. L'autorisation préalable d'Amway est requise au moyen d'un formulaire téléchargeable sur le site web, pour éviter d'avoir plusieurs EIA au même endroit au même moment. Le thème du lieu de vente doit être approprié. Les ventes dans les supermarchés ne sont pas admises.

**Quelle est la **première chose** à faire ?** Faire votre « liste de courses » pour éviter d'aller acheter dans votre supermarché habituel des produits que vous pourriez trouver dans votre propre commerce. Le faire au plus tôt est une bonne façon de démarrer.

**Puis-je commencer à **parler** d'Amway ?** Faites la liste de vos relations, et interrogez votre parrain -ou la personne en charge dans votre lignée- qui vous enseignera les règles de base en ce qui concerne les prises de rendez-vous.

Etudiez la formation « Prises de rendez-vous avec exemples et objections »

N' imaginez pas tout savoir et agir « à l'instinct ». Les stratégies de vente et de parrainage sont très différentes. Profitez de l'expérience des personnes qui ont connu les mêmes débuts que vous, vous gagnerez du temps.

### **Est-ce que mon parrain peut **m'aider** à démarrer ?**

N'hésitez pas à faire appel à lui. S'il est éloigné, utilisez les entretiens vidéo Skype, Messenger, ou Zoom. Pour toutes les questions de démarrage, comme savoir à qui parler de votre affaire ou de vos produits, les techniques d'approche pour parrainer ou vendre, toutes ces questions qui se posent à un nouveau, faites appel à votre parrain.

*S'il est trop nouveau pour pouvoir vous aider, ou s'il n'est pas disponible, vous pouvez faire appel à l'ensemble de votre up-line. (Le parrain de votre parrain, etc.)*

### **Que veut dire **PV** et **VA** ?**

Chaque produit se voit attribuer un nombre de **PV**, de **VA** et un **PRIX** à son lancement. **PV c'est Points-Valeur.** Ce nombre ne change jamais. C'est votre nombre de PV cumulé dans le mois qui détermine votre niveau de Commission Personnelle de Performance et de Commission de Performance. (3% à 21%)

Par exemple, vous êtes au niveau 3% quand vous avez 200PV dans le mois.

**VA c'est Volume d'affaires.** C'est le **PRIX** du produit Hors Taxes moins votre Marge Bénéficiaire. C'est sur cette valeur VA que sera calculé votre Commission Personnelle de Performance et votre Commission d'Animation.

Le VA des produits varie donc en fonction des **PRIX** d'une année à l'autre.

En France en 2020, 1 PV correspond à 2VA. et environ 3.20€.TTC.)

### **La Marge Bénéficiaire (ou Bonus de Vente) est-elle payée HT ou TTC ?**

Elle est payée avec une TVA de 20%, même si vous avez acheté des produits à 5,5%. C'est pourquoi il est plus **avantageux de vendre** des produits à 5,5% de TVA, comme les compléments alimentaires NUTRILITE, ou les boissons Xs.

**Dois-je reverser la TVA à l'Etat ?** Les EIA ne sont pas assujettis à la TVA jusqu'à 82800€/an pour les activités de revente. (Marge Bénéficiaire)

### **Et les Commissions ?**

Elles sont payées nettes de taxes. Le Bonus de Vente est payé chaque semaine. La Commission Personnelle de Performance et la Commission de Performance sont payées chaque milieu de mois sur les chiffres du mois précédent.

### **Comment sont calculées les commissions ?**

Le PLAN DE REMUNERATION détermine les commissions auxquelles chacun a droit en fonction de son chiffre d'affaires, et de la façon dont son réseau est organisé. Votre parrain ou votre Leader vous présentera le PLAN, soit en face-à-face, soit au moyen du partage d'écran en visioconférence. Contactez-le.

### **Quelles sont les conditions à remplir pour devenir EIA ?**

1. Etre âgé (e) de plus de 18 ans
2. Etre parrainé (e) par un EIA en activité (votre Parrain)
3. S'inscrire en ligne en utilisant l'email d'invitation que votre parrain vous envoie. Le montant de l'adhésion est de 30€. à régler avec votre première commande dans un délai de 30 jours après votre inscription. Cela correspond à l'achat de votre « kit de démarrage ».

### **Quelle est la procédure pour adhérer ?**

Votre adhésion se fait en deux temps : D'abord votre inscription en ligne, pour remplir vos données personnelles. Il n'y a rien à payer à ce niveau. Vous obtenez immédiatement un identifiant, un mot de passe et un **numéro d'EIA**. Vous avez ensuite un délai de 30 jours pour commander votre kit de démarrage à 30€. (Il se trouve déjà dans votre « panier ») Passé ce délai votre inscription est annulée.

### **Kit gratuit : la commande FAST START pour les nouveaux EIAs :**

**Si vous passez une première commande d'au moins 100PV** (ce qui correspond approximativement à 320€.TTC de produits) au plus tard 10 jours après votre inscription, en **même temps que votre kit, vous ne paierez pas votre kit.**

**De plus, vous bénéficierez d'une remise supplémentaire de 10% sur votre commande,** Avec **200PV** vous bénéficiez d'une remise de **20%**

Pour une commande de 100PV, cela équivaut à une remise totale de 40% sur le prix catalogue, et 50% pour une commande à 200PV.

Pour chaque tranche de 100PV commandés, vous bénéficiez d'un coupon-remise de 10€.HT à valoir le mois suivant sur une commande de 100PV minimum.

Si vous n'avez pas besoin de 100 ou 200PV de produits immédiatement pour votre usage personnel, vous avez 10 jours pour accumuler des commandes, et passer votre première commande avec votre kit dès que vous aurez atteint votre objectif.

### **Attention au délai de 10 jours.**

N'attendez pas le dernier moment pour passer votre commande, laissez-vous quelques jours pour réagir en cas de problème, par exemple une rupture de stock sur un produit.

**Attention :** La procédure FAST START est valable **jusqu'au 31 / 12 / 2020 seulement.**